

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit:

Loi concernant un brevet de John Millen and Son, Limited.

Loi concernant le grain de semence, le fourrage et autres secours.

Loi modifiant la loi minière du Yukon.

Loi modifiant la loi du poinçonnage de l'or et de l'argent, 1913.

Loi pour faire droit à Edith Marguerita Lyons.

Loi modifiant la loi du Revenu de l'Intérieur.

Loi modifiant la loi des chemins de fer de l'Est et portant autorisation d'acheter certains chemins de fer.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi pour faire droit à Cecil Howard Lambert.

Loi modifiant la loi de la Députation, 1914.

Loi modifiant la loi des Falsifications.

Loi modifiant la loi des Liquidations.

Loi portant modification de la loi du chemin de fer National Transcontinental.

Loi portant modification de la loi des Elections fédérales.

Loi portant modification de la loi des Elections fédérales contestées.

Loi modifiant la loi des grains du Canada.

Loi permettant aux soldats canadiens en service militaire actif durant la présente guerre d'exercer leur droit de vote.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, Son Altesse Royale le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Après quoi il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de clore la cinquième session du douzième parlement par le discours suivant:

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

En mettant fin, pour le présent, à vos travaux ardu, je désire vous remercier du soin et du zèle que vous avez apportés à les mener à bonne fin, et surtout des mesures opportunes et efficaces que vous avez prises pour assurer, avec le Royaume-Uni et les autres possessions de Sa Majesté, la participation nécessaire du

pays à la terrible guerre dans laquelle notre empire a été forcé de s'engager. Je souhaite ardemment, et je désire fermement, que l'aide qui a été ainsi donnée avec promptitude et générosité contribuera, dans une large mesure, au succès complet et certain des armées alliées, succès qui peut seul procurer une paix honorable et durable.

A mesure que cette grande lutte avance, il n'y a aucune diminution dans l'ardeur et la détermination intenses du peuple canadien à concorder ses efforts avec ceux de toutes les possessions britanniques pour assurer le maintien de notre empire dans toute son intégrité et la conservation de ses institutions et de ses libertés. De l'Atlantique au Pacifique la superbe réponse à l'appel pour des soldats a été à la hauteur de l'attente.

L'accord avec tout le peuple du Canada, j'ai été fier d'apprendre que les soldats canadiens avaient montré sur le champ de bataille une bravoure et une efficacité éclatantes, et qu'ils avaient fait preuve d'une grande vaillance en combattant à côté des meilleures troupes de l'empire.

*Messieurs de la Chambre des communes:*

Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des généreux crédits que vous avez votés pour faire face aux affaires du pays et aux nécessités de la guerre au milieu du difficile état de choses qu'elle a entraîné.

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

Je vous dis maintenant adieu, avec le profond espoir que la terrible lutte dans laquelle l'empire est engagé arrivera bientôt à un dénouement favorable, et avec la ferme conviction que notre pays reprendra, sans encombre, avec la bénédiction de la divine Providenc, cette carrière de progrès signalés et d'abondante prospérité que la destinée lui réserve.

Le Sénat a repris sa séance.

Le président du Sénat alors dit:

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

C'est le plaisir de Son Altesse Royale que ce parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le 25 mai prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le 25 mai prochain.